

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 V. 171 Vœu relatif au soutien à Ardi VRENEZI.

Mme Anne LE STRAT, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Considérant la situation d'Ardi Vrenezi, jeune garçon de nationalité kosovare, polyhandicapé expulsé, avec sa famille, par la préfecture de Moselle, suivant l'ordre du Ministère de l'Immigration, il y a maintenant un an, en mai 2010.

Considérant que ce jeune homme de 15 ans ne peut bénéficier de soins adaptés dans son pays et que son état de santé se dégrade. Cette scandaleuse expulsion revient à une condamnation à mort d'Ardi Vrenezi.

Considérant que l'Autorisation de Séjour pour Soins a été refusée aux parents d'Ardi Vrenezi, bien que son état de santé ne mette aucunement en doute les raisons valables d'un séjour sur notre territoire.

Considérant que la France possède un système de santé et de soins qui fait sa réputation dans le monde entier, et que les demandes d'asile sur le plan médical font partie intégrante de sa politique migratoire, puisqu'elles sont encadrées par le Service de Santé Publique de l'OFII, la situation du jeune garçon nécessitait que ce service soit appliqué.

Considérant les nombreux soutiens dont Ardi fait l'objet de la part d'élus, de personnalités médiatiques et d'associations, notamment de RESF et de l'Association des Paralysés de France (APF), soutiens relayés par un site Internet et un appel national pour le retour en France d'Ardi Vrenezi.

Considérant que la décision du Gouvernement, au vu de tous ces éléments, est totalement incompréhensible et inhumaine et laisse à penser qu'Ardi constitue uniquement un exemple dans la politique migratoire menée par le Ministère de l'immigration.

Aussi sur proposition de Mme Véronique Dubarry et des éluEs du groupe EELVA,

Le Conseil de Paris émet le vœu :

Que le Maire de Paris interpelle le Ministère de l'Intérieur sur l'expulsion abusive d'Ardi Vrenezi et interpelle le Président de la République pour demander le retour urgent en France d'Ardi Vrenezi.